

# Compte Rendu Conseil Municipal du 15.12.2017

## Commune de Voué

### M. le Maire ouvre la séance à 19h30

### Présents :

M. Alain STEINMANN, Mme Emmanuelle CHARTON, M. Daniel TRANCHAND, M. Philippe COSSON, M. David BOURQUI, Mme Anne LEBAILLY, M. Laurik GRANDIDIER, M. Philippe THOUARD

### Excusés :

Mme BARRO Alexandra a donné pouvoir à M. Laurik GRANDIDIER  
Mme Patricia DORSON a donné pouvoir à M. David BOURQUI  
M. Dominique RAMOS LAGE a donné pouvoir à M. Philippe THOUARD  
Mme STEVENIN Nathalie a donné pouvoir à Mme Emmanuelle CHARTON

La séance du conseil débute par la lecture du dernier compte rendu du conseil municipal. Celui-ci est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

### Ordre du jour :

#### **1. MEDECINE PREVENTIVE**

- Renouvellement de la convention avec le centre de gestion

Validation à l'unanimité par le Conseil Municipal qui donne pouvoir à M. Le Maire pour signer la convention.

#### **2. SPL XDMAT**

- Renouvellement de la convention de prestations intégrées pour l'utilisation des outils de dématérialisation
- Budget 2018 : 2022 € HT

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal qui donne pouvoir à M. Le Maire pour signer la convention.

#### **3. LOGICIEL SEGILOG**

- Renouvellement du contrat pour les périodes 2018 à 2020
- Budget 2018 à 2020 : 2088 € HT / année + 232 € HT / année de formation

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal qui donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer la convention.

#### **4. TRAVAUX SALLE DES FETES :**

- Plusieurs devis ont été demandés et relancés ces derniers jours concernant les fenêtres de désenfumage. A ce jour, seuls deux retours ont été proposés à la mairie.
- Le devis de la société DROUOT RICHET, seule entreprise à être venue sur place, est estimé à 14 426.88 € TTC.
- Le devis de la société de MOREAU MONTARGIS est proposé à 17 922.59 € TTC.

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal pour inscrire le changement des fenêtres pour un budget à hauteur de 15 000 € TTC.

#### **5. RECENSEMENT INSEE 2018 :**

Pour rappel, lors du recensement 2013, 630 bulletins individuels et 256 logements ont été recensés par un seul agent recenseur.

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal d'un recenseur pour la campagne 2018.

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal de la rémunération du recenseur

- 1,75 € par bulletin individuel
- 1,15 € par feuille de logement

#### **6. DISSOLUTION DU CCAS**

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal de la dissolution du CCAS.

Validation à l'unanimité de la reprise des flux financiers du CCAS par la mairie.

Il est précisé que :

- La gestion des animations pour les enfants sera réalisée par Enfantifêtes.
- Le conseil Municipal gèrera le repas des aînés.
- Les associations d'état assureront les autres points sociaux

#### **7. MODIFICATION BUDGETAIRE**

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal pour la modification budgétaire suite à la cession de la parcelle à FPS Towers pour 20.000 €.

- Désignation du bien : Parcelle ZW 59, lieu-dit PRENNELEUF
- Numéro d'inventaire ZW59 2017
- Date d'acquisition (depuis des temps immémoriaux)
- Valeur vénale (hors antenne), 5 euros le mètre carré soit 395 euros
- Compte d'imputation (2112)
- Ecriture : débit du compte 2112 et crédit du compte 1021, pour 395 euros
- Constatation de l'encaissement au prix de vente : 20 000 euros
- Sortie du bien de l'actif :
  - ➔ Titre d'ordre budgétaire au 040-2112 pour 395 euros
  - ➔ Mandat d'ordre budgétaire au 042-675 pour le même montant

➔ Plus-value constatée sur titre d'ordre budgétaire au 040-192 pour 19 605 euros

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal

#### **8. AUTORISATION D'INVESTISSEMENT EN 2018 DANS LA LIMITE DU QUART DES DEPENSES DE L'ANNEE 2017**

Validation à l'unanimité du Conseil Municipal qui donne pouvoir à M. Le Maire pour investir en 2018 dans la limite du quart des dépenses de l'année 2017.

#### **9. PERSONNEL : AVANCEMENT DE GRADE**

- Fermeture du poste « Adjoint technique »
- Ouverture du poste « Adjoint technique principal de 2 -ème classe »

M. le Maire informe le conseil que Monsieur AMAR est titularisé.

#### **10. DIVERS**

M. le Maire informe le conseil de la mise en fonction du logiciel de gestion du cimetière.

M. Tranchant informe le conseil que le mobilier de l'église est stocké chez Monsieur FELTEN.

**M. le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 21h47.**